

Fiche signalétique

Date d'émission: 13.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 19.08.2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
 - **Nom du produit: Oil Treatment**
 - **Code du produit:** 206228
 - **Emploi de la substance / de la préparation** Additif d'huile pour moteur
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Producteur/fournisseur:**
Terraclean, division of, CPS Products Canada Ltd.
1324 Blundell Road
Mississauga, ON L4Y 1M5
Canada
Tel: (905) 615-8620
 - **Contact par courriel:** customerservice@terraclean.net
 - **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

2 Identification des dangers

Classé selon les critères du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) , OSHA Communication Standard dangereuses (29 CFR 1910.1200) et le Règlement sur les produits contrôlés .

- **Classification de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Indications complémentaires:**
Ce produit ne contient pas de matières dangereuses connu tel que défini par l' OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 . Tel que défini par Sara 311 et 312, ce produit ne contient pas de matières dangereuses connues . Ce produit non contrôlé selon le SIMDUT .
- **Éléments d'étiquetage**
 - **Éléments d'étiquetage SGH** néant
 - **Pictogrammes de danger** néant
 - **Mention d'avertissement** néant
 - **Mentions de danger** néant
- **Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

· Composants chimique:		
64742-65-0	distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	80-90%

- **Indications complémentaires:**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

NAF

(suite page 2)

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver à l'eau et au savon. Consulter le service médical si l'irritation se développe. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer avec soin à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela s'avère opportun et facile. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche avec de l'eau.

Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Si conscient, donner de petites quantités d'eau à boire.

Arrêter si la victime se sent malade.

Ne pas faire vomir.

Si symptômes persistent, consulter un médecin.

· **Indications destinées au médecin:** un traitement symptomatique

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Nausées

Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion d'une petite quantité de ce matériel entraînera risque sanitaire sérieux.

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, oedème, sécheresse et craquellement de la peau.

vomissement

voir la section 11

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

un traitement symptomatique

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pour plus d'informations, voir section 10.

(suite page 3)

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 2)

· **Conseils aux pompiers**· **Équipement spécial de sécurité:**

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut éclabousser les éléments proches.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Évacuer les personnes de la zone dangereuse

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage· **Manipulation:**· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

Matériel peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique.

Température maximale de traitement: 70 °C, 158 °F

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**· **Stockage:**· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Température maximale de conservation: 45 °C, 113 °F

Stocker dans un endroit frais, sec, un endroit sombre, loin des rayons directs du soleil.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**· **Paramètres de contrôle**· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

Fiche signalétique

Date d'émission: 13.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 19.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 3)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Autres limites d'exposition**

Contient de l'huile minérale. Dans les cas propices à la formation de brouillards, vérifier la PEL de 5 mg par mètre cube de l'OSHA et la TWA de 5 mg par mètre cube de l'ACGIH pour contrôler d'éventuels brouillards d'huile minérale.

· **Contrôles de l'exposition**· **Équipement de protection individuel:**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Suppression de tous les vêtements souillés ou contaminés.

· **Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

9 Propriétés physiques et chimiques· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· **Aspect:**

· **Forme:** Liquide

· **Couleur:** Ambré

· **Odeur:** Douce

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

· **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

Fiche signalétique

Date d'émission: 13.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 19.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 4)

· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative à 20 °C	0,84-0,88
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique à 40 °C:	>21 cSt
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Oxydants forts

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	767 mg/L (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Peut entraîner une irritation oculaire.
 - **Ingestion:** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

(suite page 6)

NAF

Fiche signalétique

Date d'émission: 13.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 19.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 5)

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques· **Toxicité**· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Mobilité dans le sol** Non déterminé· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**13 Considérations relatives à l'élimination**· **Méthodes de traitement des déchets**· **Recommandation:**

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**14 Informations relatives au transport**· **Numéro ONU**· **DOT, IMDG, IATA**

néant

(suite page 7)

Fiche signalétique

Date d'émission: 13.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 19.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 6)

· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT, IMDG, IATA · Class	néant
· Groupe d'emballage · DOT, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

15 Informations relatives à la réglementation· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Sara

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques)**

122-39-4 | diphénylamine

· **TSCA (contrôle des substances toxiques acte)**

Tous les composants sont compris.

· **Proposition 65**· **Produits chimiques connus pour causer le cancer**

Aucun des composants n'est compris.

· **Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les femmes:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les hommes:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Chimiques connus pour causer toxicité pour le développement:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Catégories Cancérogènes**· **EPA (Agence De Protection De L'Environnement)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

NAF

Fiche signalétique

Date d'émission: 13.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 19.08.2015

Nom du produit: Oil Treatment

(suite de la page 7)

· TLV (Valeur limite établie par l'ACGIH)	
122-39-4 diphénylamine	A4
· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)	
Aucun des composants n'est compris.	
· Liste canadienne des substances	
· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada	
Tous les composants sont compris.	
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)	
Aucun des composants n'est compris.	
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)	
Aucun des composants n'est compris.	

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Date d'émission:** 13/FEB/2017
- **Contact:** Engineering Department
 - **Changements de Révision:**
 - v 1.0 - initial SDS release (19/AUG/2015)
 - v 2.0 - revised section 2&3 (13/FEB/2017)
- **Acronymes et abréviations:**
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - NIOSH: National Institute for Occupational Safety
 - OSHA: Occupational Safety & Health